

Toulouse, le 19 décembre 2019

## Réponse de la CGT Finances publiques 31 au communiqué de presse du 16 décembre 2019 du Directeur régional des Finances publiques

La CGT Finances publiques de Haute-Garonne a découvert dans la presse du 16 décembre 2019 l'annonce de la création d'un Service Impôt des particuliers à Saint Alban (La Dépêche).

Un comité technique local a présenté le 29 novembre 2019 aux représentants des personnels les restructurations à venir dans le département. Or, cette création n'était nullement mentionnée dans les documents remis aux organisations syndicales. La seule information communiquée aux personnels et leurs représentants était la suivante :

*« Dans le prolongement de la mise en place d'un accueil de proximité à Saint-Alban, il est à présent envisagé d'y créer une antenne d'un service impôt des particuliers de Toulouse-Cité en 2021 ou 2022, en raison du nombre d'usagers concernés par cet accueil. ».*

La création d'un Hôtel des Finances publiques (services impôt des entreprises, des particuliers, service foncier, service de gestion des collectivités locales) dans le Nord toulousain est une revendication de la CGT depuis plus d'une dizaine d'années. Or, nous constatons, une fois de plus, que cette **création partielle** (uniquement pour les impôts des particuliers) ne répond qu'à une partie du problème et résulte uniquement d'une volonté de **calmer la grogne légitime des élus** à quelques mois des élections municipales, sans réflexion globale sur l'organisation du service public nécessaire.

De la même façon, c'est par voie de presse que nous apprenons qu'une convention a été signée entre la direction des Finances et l'intercommunalité du pays nord sorézois, avec la mise en place d'un comité de pilotage pour son suivi sans les représentants des personnels.

Contrairement à ce qui est affirmé dans la communication directionnelle, les 17 points d'**accueil de proximité** qui vont ouvrir dans de nombreuses petites communes rurales n'auront pas une pérennité à très long terme. Un des directeurs a d'ailleurs affirmé aux personnels, lors d'une visite de service à la trésorerie de Fronton, que la durée de vie de ces points de proximité était de 3 ou 4 ans. Il faut rappeler que ces accueils sont assurés par des agents de la mairie ou de la poste avec la visite deux demi-journées par semaine d'un agent missionné par un service des impôts des particuliers. Ils ne sont qu'un **cache-misère destiné à calmer les élus locaux** tout en disloquant parallèlement le réseau de proximité et de pleine compétence des Finances publiques.

À ce propos, il est édifiant de noter que dans la liste des 17 « créations » d'accueils de proximité communiquée à la presse par l'administration fiscale, 9 étaient des trésoreries de pleine compétence qui ont été fermées au cours des quinze dernières années !

À ceci, va s'ajouter la **suppression, durant le premiers semestre 2020, de l'encaissement en espèces dans les services des Finances publiques** et sa privatisation dans les

échoppes des buralistes du département, avec le marché public remporté par la Française des Jeux. Après la privatisation de l'impôt avec le prélèvement à la source, c'est la privatisation des encaissements publics cédés à la Française des Jeux !

Pour enfoncer le clou, la **suppression de 27 emplois en Haute-Garonne programmée pour 2020** (essentiellement des emplois d'agents d'exécution) va aggraver les difficultés de nos services qui sont déjà exsangues.

Comment la direction peut-elle promettre « qu'au moins 30 collègues » assureront sérieusement des permanences dans les maisons de service au public (MSAP) ou les maisons France Services, alors que les services de fiscalité sont déjà injoignables au téléphone à l'heure actuelle, comme en attestent les collègues exerçant dans les centres d'appels existants ?

Comment peut-elle sérieusement affirmer que les trésoreries locales, dont celle de Revel par exemple, ne renseigne pas les usagers sur les questions basiques de fiscalité et oblige les contribuables à se rendre au service de Toulouse Rangueil, alors qu'un protocole destiné à éviter au maximum le déplacement des usagers est en place depuis plus de 10 ans dans ces services ? Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. Quel mépris pour les agents qui ont la charge de ces missions !

Quant au prélèvement à la source, loin d'apporter les simplifications promises par le ministre Darmanin, il a pour conséquence une fréquentation accrue des usagers, qu'elle soit numérique, téléphonique ou physique. Les contribuables sont perdus sur le site *impot.gouv* et les collègues des plateformes téléphoniques, formés à l'économie, sont bien en peine de satisfaire dans des délais raisonnables leurs nombreuses sollicitations.

En conclusion, la CGT Finances publiques 31 exige toujours le **retrait du plan Darmanin** de remise en cause du service public des Finances. Avec **4 800 suppressions nationales d'emplois annoncées sur 3 ans**, ce drenier continuera à mettre à mal les rentrées fiscales, la lutte contre la fraude et le service rendu aux contribuables dans les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Le signal d'alarme doit aussi être tiré au sujet des conséquences de ces restructurations sur la santé des personnels. Notre direction générale nationale refuse de communiquer sur les suicides ou tentatives de suicides dans notre administration. **Sur les six derniers mois, nous recensons déjà 10 suicides, dont deux sur le lieu de travail.**

Nous ne laisserons pas les gestionnaires de notre administration laisser s'installer dans nos lieux de travail des politiques managériales conduisant aux drames humains rencontrés à la Poste et à France Télécom. À la DGFIP, comme ailleurs, le travail ne doit plus tuer ni rendre les salariés malades !

### **Contacts Presse :**

**Jean-Marc SERVEL**  
**Marie-Christine LAINE**